

«On donnerait un **revenu** à tous,



Keystone-a

Le revenu de base inconditionnel a de gros défauts, dit une enseignante de l'Université de Lausanne. Elle défend l'idée d'un salaire garanti à tous, mais pour des activités innovantes, à la fois sociales et écologiques.

Rejetée massivement par les Suisses en votation populaire en juin 2016, l'idée d'un «salaire» versé à tous a encore des partisans. Expérimenté en Finlande, aux Pays-Bas et plus récemment dans huit départements français, le revenu universel, appelé aussi revenu de base inconditionnel (RBI), continue à être mis à l'épreuve. En contrepoint à ce modèle, qu'elle critique, Sophie Swaton, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne, propose de passer à «un revenu de transition écologique». Son livre, *Pour un revenu de transition écologique*, paraîtra aux éditions PUF le 17 janvier.

Pourquoi critiquez-vous le revenu de base inconditionnel?

Sophie Swaton: – Il est présenté comme la solution à de nombreux maux de notre société comme le chômage, la précarité ou l'absence de liens sociaux. Mais il n'offre finalement qu'une réponse monétaire: on vous donne plusieurs centaines d'euros ou de francs par mois et vous en faites ce que bon vous semble, choisissant de travailler ou non. Or, la pauvreté n'est pas qu'une privation de revenu. C'est un manque relationnel, une misère morale, voire spirituelle.

Ce dont souffrent les pauvres, ce n'est pas seulement du manque, c'est de

Mesure d'un champ bio par un géomètre: le passage à une économie durable demande un fort soutien et la re-conversion de nombreux travailleurs.

mais lié à l'écologie»

ne pas pouvoir donner? C'était déjà le discours de l'éducateur de rue genevois Noël Constant...

– C'est précisément cela. Les partisans du revenu inconditionnel estimant qu'on éviterait ainsi de stigmatiser les personnes économiquement fragiles. Mais celles-ci ont encore plus besoin d'espaces de rencontre et d'échange grâce à une activité reconnue et rémunérée. La rencontre avec le visage de l'autre, comme dirait le philosophe Emmanuel Levinas, est essentielle.

Dans votre livre, vous proposez de passer à un revenu de transition écologique (RTE). De quoi s'agit-il ?

– Pendant longtemps, les questions écologiques et sociales ont été dissociées. Mais nous avons pris conscience qu'on ne peut résoudre les problèmes sociaux sans se préoccuper des problèmes environnementaux. Et vice versa. Voyez les réfugiés climatiques: ils ont tout perdu au plan économique; et les nouveaux pauvres de nos sociétés occidentales sont les premiers à souffrir du renchérissement de l'énergie et des matières premières, devenues plus rares à cause du réchauffement.

Comment fonctionnerait le RTE?

– La diminution de notre empreinte écologique et la participation responsable de tous à cet effort sont les fondements de ce nouveau type de revenu. Toute personne qui en bénéficierait devrait impérativement être impliquée dans une activité socio-écologique. Sont particulièrement concernés les jeunes et tous ceux qui souhaitent opérer une transition dans leur vie professionnelle.

Il n'y aurait donc pas qu'un versement d'argent?

– Je reproche au RBI de n'avoir qu'une dimension monétaire. Le revenu de transition écologique doit donc être assorti d'un dispositif d'accompagnement, de soutien aux personnes concernées dans leurs projets de transition en durabilité dans les domaines les plus variés: agroécologie, permaculture, habitat écologique, énergies renouvelables, finance durable, écomobilité, biens ou matériaux biosourcés, recyclerie, etc.

Enfin, le bénéficiaire d'un tel revenu doit adhérer à une structure démocratique: par exemple une coopérative d'activité et d'emploi en France ou l'une des très nombreuses associations existant en Suisse. Une telle intégration sociale est indispensable.

«Je pense aux agriculteurs pris dans l'engrenage destructeur de la culture intensive.»

ce et aux Offices régionaux de placement (ORP) en Suisse, pour mettre en relation les offreurs et les demandeurs de services. Par exemple, un habitant qui souhaite construire un muret dans son jardin et un autre qui cherche un service d'aide à la personne: les activités se créent en même temps que les gens apprennent à se connaître.

Seules les personnes nécessiteuses en bénéficieraient?

– Non. Le RTE vise à renforcer la transition écologique et solidaire de l'ensemble de la société. Il peut facilement être expérimenté localement et, sans doute, s'il faut instaurer des étapes, en commençant par les personnes en difficulté économique.

Comment se ferait l'attribution d'un tel revenu?

– Nous pouvons imaginer un système de bourses d'échange confié aux agences de Pôle emploi en France

Itinéraire

Sophie Swaton (31 ans) est maître d'enseignement et de recherche à l'institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne. Elle est au bénéfice d'une double formation, en philosophie (master) et en économie (doctorat obtenu à l'Université d'Aix-Marseille en 2005). Ses principaux domaines de recherches sont l'histoire de l'économie sociale, les nouvelles frontières de l'économie sociale et solidaire incluant la question de la gouvernance et l'émergence de l'entrepreneuriat en Suisse romande, et la transition écologique. Son avant-dernier ouvrage: *Une entreprise peut-elle être sociale dans une économie de marché?* (2011, Editions de l'Hèbe). Auteure de plusieurs articles académiques, elle a dirigé des numéros spéciaux, notamment sur les coopératives.



PLB

Par exemple?

– Je pense aux agriculteurs pris dans l'engrenage destructeur de la culture intensive, qui est la plus subventionnée et la plus dépendante des énergies fossiles. Contraints de s'endetter, ils n'ont ni la force ni les moyens de passer à une agriculture biologique, voire biodynamique. Certains sont si désespérés qu'ils en viennent à se donner la mort: il y a eu huit suicides dans le canton de Vaud en 2016. Le RTE pourrait les aider en les soutenant durant les années critiques de leur reconversion agricole.

Et pour les personnes qui ne sont pas dans le besoin, à quoi peut bien servir votre modèle?

– A plus ou moins long terme, personne ne pourra se dispenser de diminuer fortement son empreinte écologique. Les cadres travaillant dans

Ci-dessus
Sophie Swaton,
maître d'enseignement
à l'Université
de Lausanne.

des secteurs où cette empreinte est forte, comme par exemple l'extraction des énergies fossiles, devront migrer vers d'autres activités qui ne détruisent pas notre planète en pilant. Ces personnes auront elles aussi besoin d'un revenu de transition écologique pour les soutenir dans leur reconversion.

Comment le financer?

– Le RTE peut être versé individuellement sous forme d'impôt négatif. Ce dernier comprend d'une part un montant à hauteur de ce que proposent les partisans d'un RBI de niveau faible, se substituant à l'actuel revenu de solidarité active (RSA) en France ou au revenu d'insertion en Suisse, qu'il remplace. Il est d'autre part alimenté par de nouvelles monnaies locales qui visent à redynamiser les territoires. Le système d'imposition progressif en cours peut être provisoirement maintenu avant la mise en place d'une taxe de permacircularité (voir encadré). Cette taxe constitue une source complémentaire – et sans doute, à terme, unique – de financement du RTE.

Le RTE s'appliquerait-il immédiatement?

– Sa mise en œuvre peut être progressive. Dans un premier temps, ce re-



Keystone-a

venu pourrait s'assimiler aux coûts de l'extension d'un RSA en France pour les 18-25 ans ou d'un revenu d'insertion en Suisse, auquel il se substituerait avant de s'étendre à tout le monde. Mais il est aussi possible de l'expérimenter sur des territoires ciblés, comme les «Territoires zéro chômeur de longue durée» en France. Ces derniers sont financés par un transfert des budgets publics vers des entreprises qui génèrent des emplois au service de la collectivité.

Comment imaginez-vous l'accueil de cette nouvelle source de revenu?

– Certains entrepreneurs y sont déjà très favorables. C'est le cas de Romain Ferrari, qui a développé en France son entreprise familiale de textiles techniques Serge Ferrari SA et qui défend l'idée d'une TVA circulaire.

Les milieux économiques et politiques critiques à l'égard de toute forme d'assistantat devraient adhérer à un système qui promeut la responsabilité individuelle et collective. Au 21^e siècle, l'écologie, la solidarité et l'économie seront plus que jamais interdépendantes. ■

*Recueilli par Philippe Le Bé.

Opération biodiversité devant les Hopitaux universitaires genevois (HUG) en juillet dernier: la Ville de Genève a entrepris de végétaliser la cité.

Place à la bienveillance

Réutiliser les produits qui arrivent en fin de vie, les refabriquer entièrement ou en partie pour limiter les déchets et recycler les matières premières, c'est bien. Mais cela ne suffit pas. Comme le souligne le philosophe Dominique Bourg, professeur à l'Université de Lausanne, la stratégie des 3R (réduire, réutiliser, recycler) doit être accompagnée d'un quatrième R, «moins grisant et moins propice aux utopies des partisans d'une croissance technophile et infinie, celui de réduire la consommation».

Pour ce faire, sont concernées l'ensemble des activités économiques qui intègrent les stratégies de dématérialisation déjà disponibles comme la consommation collaborative, l'économie de fonctionnalité ou l'écologie industrielle. Dans cette approche qualifiée de «permacircularité», la concurrence fait place à la coopération, la monoculture à la diversité, la violence de la domination à la bienveillance. ■

PLB



DR

Le philosophe Dominique Bourg, professeur à Lausanne, est une figure réputée de la réflexion sur la durabilité.